



Concours National de la Résistance et de la Déportation, 2017-2018

publié le 21/09/2017

Descriptif :

Concours destiné aux élèves de troisième et de lycées.
Mémoire, Valeurs, Parcours citoyen.

Sommaire :

- Organisation du concours
- Ressources

Le [CNRD, BOEN n°32 du 28 septembre 2017](#) est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève, défini par la [circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016](#) publiée au BO du 23 juin 2016.

Il repose sur trois démarches convergentes qui lui confèrent une dimension particulière :

- une démarche scientifique : ce concours est l'occasion de faire entrer, chaque fois que c'est possible, les résultats de la recherche dans les contenus des enseignements ;
- une démarche didactique : fortement adossé aux programmes d'histoire et de géographie et doté d'une composante civique forte, le concours s'inscrit dans la continuité des apprentissages et sa préparation peut réunir plusieurs disciplines ;
- une démarche pédagogique : ce concours permet de dégager des approches nouvelles, d'encourager le travail d'équipe, de construire des ressources inédites, de diffuser des études de cas en direction de l'ensemble des collègues et des établissements.

[Le thème de l'édition 2017-2018](#) : **S'engager pour libérer la France**

Un éclairage du thème annuel, sur des questions historiques et méthodologiques, est proposé aux élèves et à leurs enseignants, sur le [portail officiel du CNRD](#).

Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale et président du jury national des correcteurs du CNRD présente le thème retenu pour la session 2017-2018, [S'engager pour libérer la France](#).

Trois phases essentielles se présentent dans l'approche du thème :

- s'engager : les débuts et les pionniers – Le temps de la décision (1940-1941) ;
- s'engager : s'organiser pour agir – Le temps de l'action (1942-1943) ;
- s'engager : libérer la France – Le temps du combat (1944-1945).

● Organisation du concours

Le Référent académique « mémoire et citoyenneté » est chargé du suivi et de la coordination académique de cette opération en lien avec l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale de chaque département.

Le concours s'ouvre à tous les élèves scolarisés en classe de troisième de collèges, en lycée général, technologique, professionnel, maritimes et aquacoles, en EREA, en IME, en CFA, en MFR, mais aussi dans les lycées de la défense, les établissements d'enseignement secondaire technique relevant du ministère chargé de

l'agriculture et les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole privés sous contrat, les écoles de la deuxième chance, les institutions pour jeunes aveugles et aux institutions pour jeunes sourds, et les Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) .

En Charente, le concours s'adresse aux élèves de tous les niveaux au collège.

Les inscriptions se feront selon un calendrier relativement souple, auprès des services compétents des DASEN.

4 catégories

Au lycée :

- catégorie 1 : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (3 heures) ;
- catégorie 2 : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours.

Au collège, classe de Troisième :

- catégorie 3 : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (2 heures) ;
- catégorie 4 : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours.

Calendrier

- ▶ Mai-juin : annonce du thème de la prochaine session du concours au Bulletin officiel.
- ▶ Septembre-octobre : consignes complémentaires données par le recteur d'académie.
- ▶ Octobre-décembre (selon les départements) : les services compétents des DASEN solliciteront les chefs d'établissement pour relever les candidatures aux différentes catégories (participations individuelles et collectives) du concours.
- ▶ Vendredi 23 mars 2018 : épreuves individuelles sur table.
- ▶ Vendredi 30 mars 2018 : envoi des copies et remise des travaux collectifs auprès des services académiques.
- ▶ Avril : correction des travaux et établissement du palmarès académique par un jury académique.
- ▶ Vendredi 11 mai 2018 (au plus tard) : transmission des meilleurs travaux au ministère.
- ▶ Réunion du jury national et établissement du palmarès national.
- ▶ Publication du palmarès national sur eduscol.
- ▶ Cérémonie nationale de remise des prix nationaux.

 [Réglement du CNRD 2017-2018](#) (PDF de 56.1 ko)

▶ [CNRD sur Eduscol](#)

● Ressources

Ressources pédagogiques

On pourra se référer, comme chaque année :

- au [dossier pédagogique préparatoire au CNRD](#), sous forme interactive. Consacré à l'engagement des Français Libres et des résistants de l'intérieur entre 1940 et 1945, il en étudie les formes, les motivations et les finalités, ainsi que la chronologie, en [trois temps](#), sous forme pdf :
 - S'engager : les débuts et les pionniers. Le temps de la décision (1940-1941), p. 6-15 ;
 - S'engager : s'organiser pour agir. Le temps de l'action (1942-1943), p. 16-25 ;
 - S'engager : libérer la France. Le temps du combat (1944-1945), p. 26-33) ;

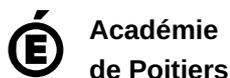


- au [portail officiel du concours, réalisé et animé par Canopé](#)

Une **formation académique** est proposée chaque année au Plan Académique de Formation. Il est encore possible de s'inscrire.

Les sites

- ▶ [Fondation de la résistance](#)
- ▶ [Blog de la Fondation pour la mémoire de la déportation](#)
- ▶ [INA - Jalons - S'engager pour libérer la France](#)
- ▶ [Fondation de la France libre](#)
- ▶ [Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz](#)
- ▶ [Fondation pour la Mémoire de la Shoah](#)
- ▶ [Mémorial de la Shoah](#), avec un [site internet dédié au CNRD](#) permettant d'analyser le sujet avec les élèves et d'orienter leurs recherches et proposant de nombreuses ressources, des vidéos, ainsi qu'un lexique.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.